

Interesseveräin Gasperich a.s.b.l.
29, rue Benjamin Franklin
L – 1540 L u x e m b o u r g

Réf.: 9/2011/326-329 CH
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le 13 septembre 2011

Madame,
Monsieur,

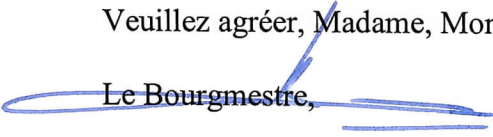
Par votre courrier du 24 juin 2011 vous avez bien voulu m'indiquer l'intérêt que vous portez aux projets de construction introduits en vue de la construction de quatre immeubles résidentiels sur les lots A.2.1, A.2.2, A.2.3 et A.2.4 du plan d'aménagement particulier Grossfeld – ZM Nord îlots ABC, au Ban de Gasperich.

En réponse à votre courrier et conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, je voudrais vous informer que j'ai l'intention de signer les accords de principe pour les quatre immeubles résidentiels dont question.

Vous avez au préalable la possibilité de consulter les dossiers respectifs au service de la police des bâtisses, nouveau bâtiment administratif « Rocade », 3, rue du Laboratoire, IIIe étage, ouvert au public les après-midi entre 14,00 et 17,00 heures.

Les observations éventuelles sont à m'adresser, par écrit, avant le 28 septembre 2011.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Le Bourgmestre,